

NOTES.

(I).—Page 33.

“ Les Anglais résolurent de chasser de l'Acadie toute la population française. Les malheureux Acadiens furent attirés dans un piège à Grand-Pré, cernés et arrêtés par l'armée anglaise. Puis on fit de leur pays un véritable désert, en promenant partout le fer et la flamme. “ Par un raffinement de cruauté on sépara les femmes de leurs maris, et les enfants de leurs parents avant de les embarquer pour l'exil. “ Plus de 7000 personnes de tout sexe et de tout âge furent ainsi jetées pêle-mêle sur des navires et déportées dans les colonies anglaises, où “ on les dispersa depuis Boston jusqu'à la Caroline.”—L'abbé L. O. Gauthier: *Histoire du Canada, à l'usage des écoles primaires et des maisons d'éducation*, No. 156, page 84.

(II).—Page 34.

Le fort de Beauséjour, commandé par de Vergor, s'était rendu le 16 juin 1755, aux milices anglo-américaines placées sous les ordres du colonel Monckton.

(III)

“ On convint donc qu'il fallait chasser les Acadiens et les disperser dans les autres colonies anglaises. Les troupes de la Nouvelle-Angleterre furent chargées de mettre la sentence à exécution. Le colonel Winslow et le capitaine Murray convinrent d'afficher, aux portes des églises, dans chaque établissement, une proclamation si péremptoire dans ses termes, que personne ne fut tenté d'y contrevenir.”—L'abbé Ferland: *Cours d'Histoire du Canada*, vol. 2, page 518.

(IV)

“..... A Grand-Pré, Winslow, par une proclamation affichée, invitait vieillards, les jeunes gens, et jusqu'aux enfants mâles de dix ans, de se réunir dans l'église de ce lieu, le vendredi, 5 de septembre 1755, pour recevoir certaines communications qu'il avait à leur faire de la part du gouvernement..... A Grand-Pré furent réunis, comme prisonniers, quatre cent vingt-trois hommes et trois cent trente-sept femmes, tous chefs de famille; le nombre de leurs enfants réunis avec eux pour prendre le chemin de l'exil s'élevait à mille cent trois. “ Comme quelques-uns de ces malheureux habitants s'étaient réfugiés dans les forêts, on employa tous les moyens pour les forcer à venir se mettre à la discrétion des Anglo-Américains; on ravagea tout le pays environnant pour leur ôter le moyen de subsister.”—*Idem*, page 519.

(V)

“..... Quatre cent cinquante furent envoyés dans la Pennsylvanie, et débarqués à Philadelphie, où l'on proposa de les vendre s'ils voulaient y consentir, proposition qui fut rejetée avec indignation par les prisonniers.”—*Idem*, page 520.

“ Tout misérables qu'ils étaient, ils refusèrent à Boston, au grand étonnement des Bostonniens, l'humiliante proposition de placer leurs enfants dans l'établissement des pauvres; ils réclamèrent jusqu'au bout des juges et la restitution de leurs droits.”—E. Rameau: *La France aux Colonies—Acadiens et Canadiens*. Page 60.

(VI)

Pour connaître l'état présent des différents groupes Acadiens qui ont conservé leur caractère national, voir l'ouvrage de M. Rameau, cité plus haut.